

# Appareils coûteux en Suisse: Solution en vue pour baisser le prix des prothèses auditives

## Des élus fédéraux de gauche comme de droite se disent favorables à un postulat visant à rendre les dispositifs pour malentendants plus accessibles. 12.07.23

Pour les malentendants, se procurer des prothèses auditives peut coûter très cher. Les prix sont particulièrement élevés en Suisse. Valérie Piller Carrard (PS/FR) a déposé un postulat afin de trouver des solutions à ce problème. La conseillère nationale estime que le forfait de remboursement de 1650 francs pour cinq ans est insuffisant, puisque de bons appareils peuvent coûter jusqu'à plus de 8000 francs.

«Ce n'est pas normal qu'une pathologie soit traitée différemment en fonction de la taille de son porte-monnaie.»

Valérie Piller Carrard, conseillère nationale (PS/FR)

«Ce n'est pas normal qu'une pathologie soit traitée différemment en fonction de la taille de son porte-monnaie, relève l'élue socialiste. Or, avoir une déficience d'audition qui n'est pas bien traitée peut avoir d'importantes conséquences, notamment sociales, pour les personnes concernées.»

Dans son texte, elle reprend plusieurs propositions de Monsieur Prix. Il recommande ainsi d'acheter des prothèses en gros pour faire des économies. Cela se ferait par une autorité comme l'assurance invalidité. «Le surveillant des prix a constaté que les pays qui ont pu faire diminuer les coûts des prothèses auditives ont mis en place une politique d'achats centralisés, souligne Valérie Piller Carrard. Les autorités ont bien plus de poids qu'un audioprothésiste seul.»

### Malentendants désociabilisés

**Il est aussi proposé d'obliger à établir une facturation détaillée lors de l'acquisition d'un tel matériel. «Séparer l'achat de l'appareil de la prestation d'accompagnement permet d'avoir plus de transparence sur le coût réel de la prothèse, assure la Fribourgeoise. Cela va aussi dans le sens d'une possible baisse des tarifs.»**

L'élue envisage déjà d'aller plus loin si ces mesures ne suffisaient pas à aider les malentendants à mieux s'équiper. «Nous demandons aussi une analyse du système mis en place afin d'envisager, dans un second temps, de revoir le niveau des forfaits.»

«Nous remarquons que beaucoup de malentendants ne s'appareillent pas ou mal et sont désociabilisés.»

Baptiste Hurni, président de la Fédération suisse des patients et conseiller national (PS/NE)

Président de la Fédération suisse des patients et cosignataire du texte, Baptiste Hurni (PS/NE) confirme que le remboursement actuel est insuffisant au vu des prix pratiqués. «Seules les prothèses auditives de base sont remboursées. Elles sont très voyantes et ont des fonctionnalités limitées. La technologie a énormément évolué et personne ne veut cela.» La Fondation romande des malentendants, citée dans «La Liberté», relève ainsi que seuls 5% des adultes se procurent un appareil au prix du forfait. Les malentendants qui en ont les moyens paient de leur poche des dispositifs plus performants.

Baptiste Hurni observe que ce mauvais appareillage a de lourdes conséquences pour les patients: «Beaucoup de malentendants ne s'appareillent pas ou mal et sont désociabilisés. C'est une affection qui est extrêmement handicapante et, à la Fédération suisse des patients, nous ne pouvons qu'appeler de nos vœux que des mesures soient prises.»

### Du soutien au PLR

À droite, on partage cette préoccupation. Le conseiller national Olivier Feller (PLR/VD) a signé le texte de sa collègue socialiste: «Le fait d'être malentendant est un handicap reconnu et une entrave importante dans la vie, rappelle-t-il. La performance des appareils auditifs ne peut pas dépendre de la capacité financière des malentendants. Si l'assurance invalidité ne leur permet pas d'avoir accès à des prothèses adaptées, on peut douter de son intérêt.»

«La performance des appareils auditifs ne peut pas dépendre de la capacité financière des malentendants.»

Olivier Feller, conseiller national (PLR/VD)

L'élue vaudoise s'inquiète du niveau des prix en Suisse, qu'il conviendrait de diminuer dans ce secteur: «Je peux comprendre que certains biens aient un léger surcoût au vu de notre niveau de vie mais, là, il s'avère que les appareils auditifs sont beaucoup plus chers qu'à l'étranger, sans raison.»

Membre de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique, son collègue de parti Philippe Nantermod se dit lui aussi favorable aux mesures avancées. «Passer dans un système de marché public mettrait les fournisseurs en concurrence puisqu'ils devraient être les moins chers pour être sélectionnés, argumente le conseiller national valaisan. C'est un modèle libéral qui me plaît et qui pourrait être une bonne solution pour diminuer les prix.»

